

Protestation

Les manifestants contre le pass vaccinal très remontés contre le maire d'Orléans et la préfète du Loiret

Publié
le 05/03/2022 à 20h42



Mis à jour
le 06/03/2022 à 10h56



Le cortège n'a pas emprunté la rue de la République ni la place du Martroi, ce samedi.

L'itinéraire choisi pour la manifestation de ce samedi 5 mars a été retoqué par la préfecture du Loiret, qui a évincé la place du Martroi et la rue de la République, en centre-ville d'Orléans. De quoi souffler sur les braises attisées par les récents propos du maire.

"Serge, ça fait sept mois toi aussi que tu nous fais ch..."

Ainsi a débuté l'un des discours donnés à la manifestation contre le pass vaccinal de ce samedi 5 mars, à Orléans.

Les récents propos du maire d'Orléans sur les manifestations organisées en centre-ville et leurs conséquences sur la circulation des transports en commun – "Tous les samedis, on est emmerdés" –, **laissent un goût amer** aux membres du collectif orléanais "Le citoyen, La citoyenne", fédéré désormais autour de l'association Ysambre et engagé depuis l'été 2021 contre le pass vaccinal.



Une fleur a été placée derrière l'essuie-glace d'un tram à l'arrêt.

"C'est ordurier"

"C'est ordurier. **Il a fallu que le président de la République se l'autorise pour que d'autres suivent**", déplorait, ce samedi 5 mars, un participant au rassemblement.

Ils étaient quelque trois cents (selon notre comptage) à prendre le départ de la place de la République pour protester, entre autres choses, contre le pass vaccinal, que la suspension annoncée par le Premier ministre pour le 14 mars "n'a pas pour effet de supprimer", indique Sarah, figure du mouvement.

Mais c'est aussi et surtout l'itinéraire pour le cortège imposé par les autorités qui a **crystallisé ce samedi le mécontentement** des organisateurs et manifestants.

L'itinéraire qu'ils avaient initialement choisi (comprenant notamment la rue de la République), a été retoqué par la préfecture du Loiret, préférant à l'artère commerciale des axes moins passants du centre-ville.

A lire aussi : Manifestation contre le pass sanitaire, à Orléans : les organisateurs sommés de changer quatre fois d'itinéraire (septembre 2021)

"Une atteinte grave" à la liberté

Décision préfectorale que les organisateurs ont contestée en saisissant le juge des référés, invoquant "une atteinte grave [...] à leur liberté de manifester". La justice n'a pas suivi ces arguments ; elle a rejeté les requêtes du collectif orléanais, considérant notamment qu'**aucune atteinte n'avait pu être portée à leur liberté de manifester** dans la mesure où tous leurs rassemblements avaient été autorisés dans le passé.

Mais l'impossibilité d'emprunter la place du Martroi, la rue de la République... donne "l'impression qu'il y a **une volonté de nous invisibiliser**", déplorent les organisateurs. "De faire en sorte que l'on ne nous voie pas, que l'on ne puisse pas aller au contact des gens et les informer."

Siting sur les voies du tram...

L'argument invoqué par le maire d'Orléans – la gêne occasionnée pour la circulation du tramway –, a inspiré au collectif plusieurs actions. **Un sit-in, entre autres, sur les voies de tram.** Ou encore une partie de badminton...

SarahBourletias 
@SarahBrlts

Rassemblement contre le [#PassVaccinal](#) à Orléans : les manifestants jouent au badminton sur les voies de tram, en réponse aux propos du maire, Serge Grouard, qui déplorait fin février que les manifs du samedi gênent la circulation des transports en commun

Watch on Twitter

4:11 PM · Mar 5, 2022 

 29  Reply  Copy link

[Read 13 replies](#)

"On ne lâchera pas notre investissement. On se donne rendez-vous en centre-ville samedi prochain (12 mars)", indique Sarah. "Il faut arrêter de nous voir comme des anti-vax fous furieux ; le mécontentement va au-delà du pass vaccinal et concerne plus largement les injustices et toutes

les inégalités sociales."

Sarah Bourletias

ORLÉANS SOCIAL

Votre avis est précieux !

Aidez-nous à améliorer notre site en répondant à notre questionnaire.

Je donne mon avis